

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°4671 - Mardi 23 Juillet 2024 - Prix : 200 Fc

INTERVIEW

Allaoui Saïd Omar : "Il faut oser affronter, comme dirait Lénine, la dictature du réel !"



Saïd Omar Allaoui

Allaoui Saïd Omar décortique dans son ouvrage publié chez L'Harmattan, l'histoire complexe et les tensions contemporaines de

Mayotte, éclairant les enjeux géopolitiques et les choix politiques à l'origine des violences récurrentes sur l'île. Celui qui est connu pour

être le Directeur de votre quotidien, La Gazette des Comores, a accepté de répondre à nos questions.

Question : Pourquoi avez-vous écrit ce livre sur Mayotte ?

S.O.A : c'est avec le souci d'apporter mon éclairage à ceux, surtout aux Français peu ou mal informés, qui ont le désir de savoir et de comprendre cette problématique de Mayotte française, qui a fait la Une des journaux avec l'opération Wuambushu, et qui empoisonne les relations franco-comoriennes. La séparation de Mayotte de ses îles sœurs se trouve, selon moi, aux origines du malheur comorien d'aujourd'hui. Faisons un peu d'histoire : au mois de juin 1973 après un mois de négociation entre les autorités comoriennes et françaises, une « Déclaration Commune », connue communément sous l'appellation d'Accords du 15 juin, a été signée par le ministre des DOM-TOM Bernard Stasi et le président du conseil de gouvernement des Comores Ahmed Abdallah. Ce texte reconnaissait la vocation du Territoire d'Outre-Mer des Comores à l'Indépendance. Paris s'était engagée à conduire dans les meilleures conditions, l'archipel à la souveraineté dans les cinq ans. La presse française de l'époque avait loué et salué cette manière exemplaire d'accompagner un territoire d'outre-mer vers son Indépendance, et certains journalistes avaient même parlé d'une décolonisation à l'anglaise.

Malheureusement lors de la ratification par le parlement français des résultats du référendum d'auto-détermination qui a eu lieu le 22 décembre 1974, résultats qui ont donné 95% de OUI à l'Indépendance, les parlementaires français ont fait le choix de réserver un sort différent à Mayotte qui avait voté majoritairement pour le NON. Cependant, les quatre îles constituaient un territoire unique, et l'entité avait répondu à la question posée globalement : « souhaitez-vous que le territoire des Comores

devienne indépendant ? ». C'est une violation du principe de l'invincibilité des frontières des pays accédants à l'Indépendance.

Question : pourquoi ce titre: "Mayotte: la question" ?

S.O.A : Mayotte, la question ? Le problème de cette île comorienne, aujourd'hui sous administration française, est d'une grande complexité, une embrouille. Il constitue pour Paris un imbroglio. Je m'interroge si la France qui a les ambitions d'une grande puissance, ses intérêts stratégiques et géostratégiques peuvent se limiter au tout Mayotte, surtout au moment où de nouveaux enjeux énergétiques font jour dans le bassin du canal de Mozambique, et attisent les convoitises des grandes puissances ! La réponse à la question de l'occupation de l'île comorienne ne peut pas, selon moi, ne pas prendre en compte cette réalité, ce contexte nouveau.

Question : vous parlez du problème de Mayotte qui empoisonne les relations entre la France et les Comores. Ne pensez-vous pas qu'avec l'emprise électorale de l'extrême droite sur cette île, la question se complique d'avantage ?

S.O.A : La société mahoraise est déjà gagnée par les idées d'intolérance et de xénophobie, je ne vois pas ce que l'élection des lepénistes peut apporter de plus. L'élite politique mahoraise à l'instar de Mansour Kamardine et d'Estelle Youssouffa, en a fait il y a belle lurette son fonds de commerce électoral. Tant que le différend franco-comorien sur Mayotte ne sera pas résolu, les relations entre la France et les Comores ne peuvent pas être stabilisées.

LIRE SUITE PAGE 3

RAPPORT ANNUEL 2023 DE BCC

Des prévisions optimistes, mais prudentes

Le Gouverneur de la Banque centrale des Comores, Dr. Younoussa Imani, a présenté ce samedi 20 juillet, les faits saillants du rapport annuel de 2023.

L'occasion de partager des informations importantes sur les résultats de l'année passée, la stabilité monétaire et les perspectives économiques pour 2024.

Devant la presse, ce samedi 20 juillet à Moroni, la Banque centrale a présenté son rapport annuel de 2023. L'occasion pour le Dr Younoussa Imani, Gouverneur de la BCC de souligner l'importance de comprendre le contexte économique mondial afin d'évaluer la performance des Comores. « La croissance économique mondiale, ralentit et affectée par le Covid-19, la guerre en Ukraine et des politiques monétaires strictes. Le FMI prévoit une croissance de 3,2% en 2023 », déclare-t-il. Cette reprise mondiale lente influence directement les petites économies comme celle des Comores.

Malgré ce contexte difficile, l'é-

conomie comorienne montre des signes encourageants. « L'économie comorienne continue d'accroître, passant de 2,6% en 2022 à 3,3% en 2023, soutenue par la demande intérieure et la consommation finale des ménages », a-t-il expliqué. Cette croissance est un indicateur positif pour le pays, malgré les défis mondiaux. Concernant l'inflation, il note une amélioration significative. « Bien que l'inflation ait diminué de 12,4% en 2022 à 9,0% en 2023, elle reste élevée en raison de la guerre en Ukraine. Une baisse supplémentaire est prévue pour 2024 », a-t-il ajouté. Et de poursuivre : « la BCC va continuer de surveiller cette situation de près pour assurer une stabilité économique continue ».

Le rapport souligne également des préoccupations concernant le déficit du compte courant. « Le déficit s'est accentué, principalement à cause de la balance commerciale, les exportations de biens ayant diminué et les importations ayant augmenté de 7% », précise le Gouverneur. C'est un défi que la BCC et les autorités comoriennes devront aborder avec des stratégies efficaces.

Les finances publiques montrent des signes de robustesse, avec une augmentation des recettes totales de l'État. « Les recettes totales de l'État ont augmenté grâce à des recettes intérieures et extérieures plus élevées, conduisant à une augmentation des dépenses d'investissement. » Cette augmentation des investissements est cruciale pour soutenir la croissance économique future. La masse monétaire a également connu une hausse. « Elle a augmenté de 5,2%, principalement grâce à une hausse des avoirs extérieurs nets, permettant de garantir 8 mois d'importations. Les envois de fonds de la diaspora ont été élevés à 151 milliards de FC en 2023 », a-t-il indiqué.

Cette stabilité monétaire est essentielle pour le développement économique continu des Comores. Le secteur bancaire continue de se développer faisant une augmentation de la masse bilancielle de 5%, soutenue par une hausse de l'activité de crédit et des dépôts. La création de la Banque Postale est en cours, et la BOA est en phase d'installation.

De plus, la BCC, en collabora-



tion avec le secteur privé, met en place un fonds de garantie pour faciliter l'accès au crédit aux porteurs de projets PCE. Dr. Imani a également mentionné les efforts de modernisation de la politique monétaire. « La BCC a introduit plusieurs réformes en 2023, y compris la fixation d'un taux directeur et la mise en place de nouveaux outils de prévision de liquidité », a-t-il expliqué. Ces réformes visent à renforcer la stabilité et l'efficacité de la politique monétaire du pays. En regardant vers 2024, les

prévisions de la BCC sont optimistes mais prudentes. « La croissance économique est projetée à 3,8%, mais dépendra de la situation interne et des incertitudes géopolitiques mondiales », a-t-il renchéri. Notons que cette prévision montre une perspective positive, mais rappelle également l'importance de rester vigilant face aux défis mondiaux.

Ibnou M. Abdou

ÉDUCATION NATIONALE

Les assises nationales prévues en septembre prochain

La question des fameuses assises sur l'éducation nationale a de nouveau été soulevée lors d'une rencontre qui a eu lieu au ministère de l'Éducation nationale le 19 juillet dernier, entre l'ambassadeur de France, Sylvain Riquier, et le nouveau ministre de l'Éducation, Bacar Mvoulana. Ces assises devraient être la solution aux crises dans le secteur de l'éducation, notamment les grèves des enseignants.

Ce fut un moment d'échange fructueux pour l'amélioration du système éducatif. Les discussions entre l'ambassadeur de France et le tout nouveau ministre de l'Éducation ont porté sur plusieurs points, parmi lesquels les projets d'appui à la gouvernance de l'éducation, soutenus financièrement par l'Agence française de développement (AFD). Ce fut également l'occasion pour les deux autorités de revenir sur le déroulement des assises de l'éducation nationale. Lors de

la rencontre du 19 juillet, il a été confirmé que ces assises se tiendront en septembre prochain.

« Ces assises, prévues pour la fin du mois de septembre, se dérouleront sur une période de cinq jours. Elles rassembleront divers acteurs du secteur éducatif, des experts et des partenaires internationaux pour débattre des défis actuels et des stratégies à mettre en place pour une éducation de qualité. Cette initiative vise à concevoir des solutions innovantes et à encourager la coopéra-

tion internationale en matière d'éducation », confie le service de communication du ministère.

La tenue de ces assises est cruciale pour le bien-être des étudiants comoriens. Comme l'a déjà souligné Moussa Mfougouliye, secrétaire général de l'intersyndicale, « une bonne éducation ne repose pas uniquement sur des infrastructures scolaires améliorées, mais aussi sur la prise en considération des recommandations des enseignants ». Longtemps évoquées dans les dis-

cours des anciens ministres de l'Éducation, ces assises doivent trancher plusieurs points pour permettre une éducation sans faille. Elles constituent la solution aux multiples problèmes qui affectent l'éducation, tels que le niveau des élèves, les grèves incessantes qui perturbent le calendrier scolaire et universitaire, et le manque de collaboration entre les instances concernées.

Kamal Gamal

TECHNOLOGIE

L'intelligence artificielle au cœur des priorités

Pour la journée du numérique, le ministère en charge du numérique, en collaboration avec l'ACTIC, l'ANADEN et la CCIA, a célébré à Moroni, l'Indabax, du 16 au 24 juillet. Cet événement promeut la technologie et la culture, en mettant l'accent sur l'intelligence artificielle.

Durant une semaine se tient à Moroni, l'Indabax. Parmi les activités phares, une formation sur l'intelligence artificielle. Cet événement numérique vise à mettre en place une plateforme qui facilitera la vie de la population. « L'intelligence artificielle est importante pour toute la population. Nous devons donc propulser notre projet numérique et suivre les autres pays, comme en Amérique, où il existe

des voitures autonomes et des taxis volants à Dubaï », souligne le président de l'ACTIC, Hamidou Mhoma. L'intelligence artificielle est une innovation qui permet à la machine de réfléchir à la place de l'homme,

mais elle comporte des avantages et des inconvénients. « L'IA engendre des avantages et des inconvénients, mais nous souhaitons l'utiliser à bon escient. Nous prévoyons de nommer notre application "Twabibu Bot" et

d'y intégrer la langue comorienne, afin de la rendre accessible à tous les citoyens », annonce le président.

Cet événement vise à sensibiliser la population et à mettre en lumière les compétences des talents locaux, en démocratisant l'IA pour faciliter la vie des Comoriens. Une application dédiée à la santé est prévue, qui permettra d'aider les personnes à s'auto-soigner, avec des développements envisagés dans d'autres secteurs. « Il ne faut pas se contenter des solutions proposées par les autres pays, mais innover nous-mêmes pour le développement de notre pays », explique l'expert en IA Abdou Mohamed Naira.

Selon la cheffe du département innovation de l'ANADEN, Aicha Abdourahim, cette initiative aide à comprendre et à réguler les actions

de l'IA, à mettre en lumière nos experts de la diaspora et à soutenir les jeunes. L'agence accompagne la transformation numérique, suit de près les actions et soutient les jeunes qui proposent de nouveaux projets.

Parmi les participants, Asma Soibaha précise que « la formation sur l'IA a été fructueuse car nous avons pu augmenter nos connaissances en informatique en tant qu'étudiants en licence 3 dans ce domaine ». Notons que l'Indabax est un événement satellite organisé dans plusieurs pays africains, avec pour objectif de mettre en lumière les talents locaux. Un concours sur l'IA est prévu prochainement aux Comores.

Mohamed Ali Nasra



INTERVIEW

Allaoui Saïd Omar : "Il faut oser affronter, comme dirait Lénine, la dictature du réel !"

Suite de la page 1

Question : Mayotte continue d'être secouée par la violence malgré les opérations type wuambushu, quelle réflexion faites-vous sur cette question ?

S.A.O : la violence sur cette île n'est pas prête de s'éteindre malheureusement. Les sociologues ont montré que nulle part au monde, la réponse sécuritaire n'a jamais réussi à résoudre le problème de la violence. On sait que l'élite mahoraise et les autorités françaises attribuent cette violence exclusivement aux arrivées des populations des îles sœurs sans rechercher les racines du mal. Certes la venue en grand nombre par les kwassa-kwassa des jeunes de la Grande-Comore, de Mohéli et surtout d'Anjouan n'est pas sans poser de réels problèmes sur cette île où plus de 75% de la population vit sous le seuil de pauvreté. On le sait, la pauvreté nourrit la délinquance et la violence.

Certes la jeunesse responsable de la délinquance et des émeutes sur la voie publique est en grande partie constituée d'une majorité de jeunes sans famille, élevés par la rue et livrés à eux-mêmes. Pourquoi les pouvoirs publics ont-ils abandonné ces enfants dont les parents ont été expulsés, souvent en dehors de la légalité française ? Pourquoi n'a-t-on pas encadré et scolarisé ces enfants ? Qui en porte la responsabilité ? On sait qu'on ne naît pas délinquant, on le devient dans une situation sociale donnée ! Combien faudra-t-il d'opérations wuambushu ou autres Place-net, pour venir à bout de ce fléau ? Le docteur Lionel Buron, médecin psychiatre en poste à Mayotte depuis 20 ans parle dans un article intéressant dans le journal Ouest-France du 31 décembre 2022 de « la folie d'un archipel comorien morcelé » en montrant que la balkanisation des Comores en 1975 « avait posé les jalons d'un premier type de violence, celle de la discrimination en faisant naître une différence ethnique entre Mahorais et Comoriens ». Aujourd'hui, le frère comorien est devenu le bouc émissaire de tous les maux dont souffre Mayotte.

Question : la France dit rester à Mayotte en vertu du principe d'auto-détermination. Qu'en est-il, vous qui êtes diplômé des Hautes études internationales ?

S.A.O : en réalité le principe d'autodétermination ou droit des peuples à disposer d'eux-mêmes a été porté au début du XXème siècle par deux grandes puissances de l'époque, les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques Socialistes et Soviétiques. Il a connu différentes interprétations. Pour les dirigeants de ces deux pays, T.W Wilson et Lénine, ce principe devait s'appliquer à toutes les revendications coloniales alors que pour les puissances alliées européennes, il devait se limiter aux peuples soumis aux Empires Austro-Hongrois et Ottomans, les vaincus de la 1ère guerre mondiale. Il fallait attendre la fin de la 1ère guerre d'Indochine et la vague de décolonisation en Asie et en Afrique pour voir l'ONU donner un contenu précis à cette règle d'autodétermination qui figure pourtant dans l'Article 1, paragraphe 2.

L'Assemblée Générale adopte le 14 décembre 1960 la célèbre Déclaration 1514 sur « l'octroi de l'Indépendance aux pays et peuples coloniaux », aujourd'hui appelée Charte de la décolonisation. Ce texte affirme que « l'autodétermination des peuples ne peut être interprétée comme autorisant ou encourageant une action telle qu'elle soit, qui menacerait totalement ou partiellement l'intégrité territoriale ou l'unité politique de tout État indépendant ».

La pratique onusienne depuis les années soixante n'a fait que confirmer cette interprétation émancipatrice selon laquelle autodétermination veut dire décolonisation. Pour ceux qui veulent approfondir cette question juridique, je les invite à lire mon livre.

Question : pour conclure, comment voyez-vous la réponse à la question de Mayotte, titre de votre ouvrage ?

S.A.O : la réalité d'aujourd'hui est que Mayotte en dépit des maux sociaux et des problèmes de délinquance et de violence,

continue malgré tout de renforcer sa francisation. Continuer à évoquer le droit international ne suffit pas à réintégrer Mayotte dans le giron comorien. Le droit international est malheureusement la raison du plus fort ! Il faut oser regarder le réel en face, la présence française après un demi-siècle s'est consolidée, plusieurs générations n'ont pas connu Mayotte comorienne. La réconciliation du peuple comorien après des décennies de querelles et de méfiance, sera une œuvre difficile et de longue haleine. Il faut sortir de la vision fantasmagorique d'un retour rapide de Mayotte qui ne serait qu'un miroir aux alouettes ! Il faut oser affronter, comme dirait Lénine, la dictature du réel !

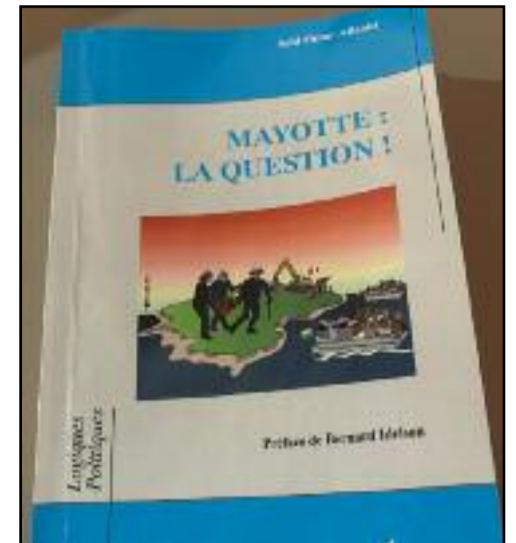
Une note optimiste pour clore cet entretien, le retour de Mayotte dans son ensemble naturel est inscrit dans l'agenda de l'Histoire. La résolution de l'équation à plusieurs inconnues de Mayotte française passera par le développement de l'Union des Comores, qui en sera le facteur déterminant. Il se fera quoi qu'en disent les Estelle Youssouffa et Mansour Kamardine, les jeunes générations mahoraises rechercheront leurs racines pour s'épanouir.

De l'autre côté, dans un monde en mutation et en pleine recomposition, la France

Brève biographie :

Saïd Omar ALLAOUI est le fondateur et directeur du Quotidien indépendant La Gazette des Comores. Il a été le directeur et rédacteur en chef du journal national Al-Watwan de 1985 à 1989. C'est un ancien fonctionnaire du Ministère comorien des Affaires Étrangères et ancien ambassadeur itinérant dans la région Sud-Ouest de l'océan Indien lors de la crise séparatiste anjouanaise.

Saïd Omar Allaoui est un homme engagé depuis sa toute première jeunesse. Élève, il a participé activement à la grève lycéenne de 1968 et a pris part dans la foulée au mouvement de libération nationale au sein du PASOCO dirigé par Salim Himidi, Charif Saïd Ali et Aliyachrouth Bourhane, aux années précédant l'Indépendance.



aura tout à gagner dans le bassin du canal de Mozambique avec un archipel comorien réuni et stabilisé et ses intérêts stratégiques, eu égard aux nouveaux enjeux énergétiques, seraient sans doute mieux garantis. Comme disait un grand géostratège, la géopolitique ne peut pas être l'art de s'emparer de ce qui est à autrui !

Propos recueillis par
Andjouza Abouheir

Pendant ses études universitaires en France, il a milité dans le mouvement étudiant, l'ASEC (Association des stagiaires et étudiants des Comores).

De retour aux Comores, Saïd Omar ALLAOUI s'est engagé dans l'Opposition au sein de la direction du MDP - NGDC d'ABBAS Djoussouf. Il créa le journal MIANDI, organe d'informations de ce parti. Il est par ailleurs membre fondateur de l'ACDH (Association Comorienne des Droits de l'homme créé en 1990).

Diplômé de l'Institut des Hautes Études Internationales (IHEI) de Paris, Panthéon-Sorbonne, Saïd Omar Allaoui est par ailleurs titulaire d'une Maîtrise d'Histoire contemporaine (Université de Nantes) et a fait un DESS de Diplomatie et Droit des Organisations Internationales (l'Université de Sceaux-Paris Sud.).

DIPLOMATIE

Bientôt une commission mixte Comores-Tanzanie

Une délégation comorienne composée par les ministres de l'intérieur, de l'économie, de l'agriculture, de l'emploi et de la justice s'est rendue en Tanzanie pour des travaux techniques afin de mettre en place une commission mixte Comores-Tanzanie. La diplomatie, la politique l'économie, l'entrepreneuriat, investissement, sécurité, santé, et sport entre autres, tels sont les domaines ciblés de cette commission mixte. Cette structure bilatérale se mettra en place le mercredi prochain.

Ce lundi 22 juillet, a eu lieu à Dar Es-Salam en Tanzanie l'ouverture des travaux techniques pour la mise place d'une commission mixte Comores-Tanzanie. Cela entre dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'Union des Comores et la République Unie de Tanzanie. Une délégation menée par

l'Ambassadeur Fatima Alfeine s'est rendue en Tanzanie et a pris part à cette 1ère commission permanente conjointe entre ces deux pays voisins et amis de longue date. La diplomatie, la politique l'économie, l'entrepreneuriat, investissement, sécurité, santé et sport entre autres, tels sont

les points domaines ciblés de cette commission mixte. Cette commission se mettra en place le mercredi prochain.

« Les relations entre nos pays sont enracinées dans une histoire commune et partagée, bâtie sur les relations sociales, culturelles et de

sang de nos peuples. Ces relations profondes nous ont permis, au fil des années, de bâtir et de renforcer nos relations politiques, diplomatiques et bilatérales », a déclaré ambassadeur Fatima Alfeine. Tout en soulignant que, cette 1ère commission permanente conjointe démontre la solide

fondation pour approfondir notre coopération bilatérale et de l'engagement de nos gouvernements à renforcer nos relations fondées sur les principes de solidarité et de vision partagée afin d'améliorer la qualité de vie de nos peuples. Nous nous apprêtons à commencer nos travaux sur de nombreux domaines d'intérêts communs, nous ne devons ménager aucun effort pour travailler ensemble et capitaliser sur cette dynamique ».

Selon elle, cette plateforme va ouvrir la voie, à partir de maintenant et pour les années à venir, à une coopération fructueuse, dynamique et diversifiée pour le bénéfice mutuel entre les Comores et la Tanzanie. Elle a enfin remercié le gouvernement de la République Unie de Tanzanie pour leur accueil et surtout pour avoir rendu possible cette importante réunion.

Nassuf Ben Amad



Commission mixte
Comores Tanzanie.

AGRICULTURE

Une boutique d'intrants agricoles par le CRDE de Fomboni

Le Centre Rural de Développement Économique de Fomboni (CRDE) a ouvert un point de vente d'intrants agricoles. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet de renforcement des capacités des Centres Ruraux de Développement Économique pour l'Entrepreneuriat et la Résilience Agricole aux Comores (RECA-ERA), soutenu par l'ambassade de France aux Comores et coordonné par la FAO.



Désormais, chaque producteur souhaitant se lancer dans le maraîchage est invité à se rendre au CRDE de Fomboni pour acheter des semences de qualité à des prix très réduits, assurent les responsables de cette structure. Afin d'améliorer la productivité agricole à Mohéli, les responsables du CRDE de Fomboni, en partenariat avec la direction régionale de l'agriculture, ont ouvert une boutique d'intrants agricoles au CRDE de Fomboni, au profit des maraîchers de l'île. Cette initiative, appuyée par la FAO et l'ambassade de France aux Comores, s'inscrit dans le cadre du projet RECA-ERA. Ce projet permet

aux maraîchers d'accéder à des semences bio à des prix abordables, notamment des semences de carottes, pé-tsaï, betteraves, persils, poivrons, aubergines, tomates, concombres, choux et bien d'autres pour le jardinage.

Selon Soibahadine Madi Attoumane, Directeur régional du CRDE de Fomboni, malgré la diversité des producteurs qui interviennent pour relever les défis dans le secteur agricole, les CRDE, sous la tutelle opérationnelle du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement (MAPE), restent le principal fournisseur de servi-

ces de conseil pour les agriculteurs qui souhaitent maximiser leur profit.

Chaque citoyen désirant se lancer dans le maraîchage est donc convié à passer au CRDE de Fomboni pour acheter des semences de très bonne qualité. « C'est un grand soulagement car chaque année, nous étions obligés de faire la navette entre les îles pour nous procurer des semences, ce qui n'était pas toujours facile », témoigne Ba Faynou, l'un des grands maraîchers de Fomboni.

Riwad

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse postale : _____ email : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :
3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :
Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,
Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127



UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES

AGENCE D'EXECUTION DU PROJET

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores recrute pour son Agence d'Exécution du Projet (AEP), un(e) stagiaire en passation des marchés publics.

Les candidats intéressés sont priés de prendre connaissance des termes de référence en envoyant une demande à l'adresse mail suivante : aep.paesc@gmail.com

Date de publication : 15 juillet 2024

Date limite de dépôt des candidatures : 29 juillet 2024 à 15h30 heure locale de Moroni

1. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Les conditions requises sont les suivantes :

- Être de nationalité comorienne,
- Être âgé de moins de 25 ans,
- Récemment diplômés (2021 et 2024) d'un établissement d'enseignement national ou international reconnu,
- Être titulaire d'au moins une licence en droit, gestion, ingénieur ou domaines connexes,
- Expérience professionnelle non requise,

- Connaître les outils informatiques de base (Word, Excel et PowerPoint),
- Avoir de bonnes compétences en communication orale et écrite en français. La maîtrise de l'anglais sera un avantage.

2. DUREE ET ATTESTATION

Les stagiaires seront formés progressivement par le spécialiste en passation des marchés du projet pour une période de deux ans non renouvelables.

A l'issue de cette période de formation, les stagiaires devraient être en mesure de rechercher des opportunités sur le marché du travail, pour être potentiellement embauchés en tant qu'assistants en passation des marchés par les autorités contractantes des ministères ou par les unités de gestion des projets financés par la Banque Mondiale.

Un certificat d'attestation de stage, signé par le coordinateur de l'Agence d'Exécution du projet sera octroyé aux stagiaires après les deux ans effectivement passés à acquérir les compétences requises pour devenir un assistant en passation des marchés publics.

La durée du stage pourra être écourtée dans le cas du non-respect des règlements de travail en vigueur dans l'Agence d'Exécution du Projet. Une observation écrite sera faite au stagiaire pour les manquements avérés. Après deux observations, le stagiaire sera renvoyé sans attestation de stage.

3. CONSTITUTION DU DOSSIER

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de motivation adressée à monsieur le Coordinateur de l'Agence d'Exécution du Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores - Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Hydrocarbures;
- Un curriculum-vitae ;
- Une copie certifiée conforme à l'original du diplôme;
- Une copie de la CNI ou Passeport.

Les dossiers de candidature seront déposés au Secrétariat de l'Agence d'Exécution du Projet, situé sur la route de Salimani – Sahara, Moroni.

CULTURE :

L'ambassade de France lance "Uzuri Wa Ninga"

L'ambassade de France en Union des Comores a lancé ce jeudi 18 juillet à Mutsamudu, le concours vidéo original "Uzuri Wa Ninga". Ce concours cible les jeunes résidents d'Anjouan, âgés de 14 à 25 ans, et consiste à écrire le scénario d'une « web-série » de leur invention et à réaliser un premier épisode, d'une durée de 3 minutes, avec leur smartphone.

Devant la presse, ce jeudi 18 juillet, dans les locaux de l'Alliance Française de Mutsamudu, l'ambassade de France en Union des Comores a lancé ce concours vidéo. Du nom de « Uzuri Wa Ninga », ce concours s'adresse aux jeunes résidents d'Anjouan, âgés de 14 à 25 ans. Ils sont invités à écrire le scénario d'une « web-série » de leur invention et à réaliser un premier épisode, d'une durée de 3 minutes, avec leur smartphone. Il s'agit de séries au format court qui peuvent rapidement toucher une forte audience sur les réseaux sociaux comme TikTok, Facebook ou Instagram.

D'après Nicolas de Labrusse,

conseiller presse à l'ambassade de France, les personnes intéressées ont jusqu'au 31 juillet pour s'inscrire et les premiers résultats sont attendus au mois d'octobre prochain. « C'est un concours spécifique aux jeunes, ils sont invités à créer un scénario de web-série de format court », a-t-il précisé. Les inscrits ont jusqu'au 30 septembre 2024 pour créer le scénario de leur « web-série » et filmer le premier épisode de 3 minutes avec leur smartphone. Le vote du public sera organisé courant octobre et la réunion du jury est prévue en novembre à Anjouan.

Pour Farid Rachad, directeur de la culture, la vision et la valeur de cette initiative sont précieuses. « C'est un tuyau qui va déboucher et dévoiler une panoplie de talents cachés, qui, demain, pourrait devenir une réelle activité génératrice de revenus », a-t-il souligné. L'ambassade de France aux Comores s'évertue à dénicher sur les réseaux sociaux, des talents scénaristes, comiques, oratoires. « C'est une occasion idéale pour la jeunesse de 14 à 25 ans d'agir pour

relever ce défi », témoigne Djéem-Teadjane Abdou Mirhane, un jeune influent de la culture.

De son côté, Emmanuel Breurec, directeur de l'Alliance Française de Mutsamudu, a rappelé que s'interroger sur son identité est "une façon de s'inscrire dans le périmètre planétaire en postant leurs petits films dans le village appelé monde à travers les réseaux sociaux. Un épisode va nous apporter beaucoup pour dire leur futur et leur envie de futur ». Un épisode d'un coin de l'île d'Anjouan peut, via les réseaux sociaux, devenir un atout planétaire, dans une diversification culturelle. Une réalité anjouanaise scénarisée peut incarner une réalité vivante d'un autre continent.

Notons que le thème est au choix. Parler de l'amour ou de la peine, de l'héritage ou de la méritocratie. Raconter son histoire ou scénariser une vraisemblance offre un océan de surprises dans plusieurs volets, notamment la création d'emplois. Le concours est sponsorisé par Telma, Magasins Nardassi et RFI. Le gagnant du 1er prix recevra



lancement Wuzuri wa Ninga

la somme de 300.000 fc, un voyage de 4 jours à Moroni accompagné d'un adulte de son choix, ainsi qu'une formation par une agence de production audiovisuelle pour la réalisation d'une « web-série » de 12 épisodes à Anjouan. Le 2ème prix sera une enveloppe de 200.000 fc, un voyage de 3 jours à Moroni accompagné d'un adulte de leur choix, et une formation par une agence de production audiovisuelle

pour la réalisation d'une « web-série » de 8 épisodes à Anjouan. Le 3ème prix bénéficiera de 150.000 fc, un voyage de 2 jours à Moroni accompagné d'un adulte de leur choix, et une formation par une agence de production audiovisuelle pour la réalisation d'une « web-série » de 4 épisodes à Anjouan.

Younès



UNION DES COMORES Unité – Solidarité – Développement

MINISTRE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDRAUCARBURES

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DES COMORES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES
(P177646)

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN EXPERT TECHNIQUE DE L'AGENCE D'EXECUTION DU PROJET (AEP)

Le projet d'accès à l'énergie solaire aux Comores recrute pour son Agence d'Exécution du Projet, un expert technique chargé du Suivi de la préparation et la réalisation de la composante 1 du projet, en particulier pour les aspects liés à la conception et la construction des centrales photovoltaïques et des lignes MT d'interconnexion des centrales photovoltaïques.

Les candidats intéressés sont priés de prendre connaissance des termes de références en adressant une demande à l'adresse aep.paesc@gmail.com ou à partir du lien ci-après : <https://soneleccomores.com/>

Date de publication : 15 Juillet 2024

Date limite de dépôt des candidatures : 29 Juillet 2024

1. Principales missions

Sous la conduite du Coordonnateur et en relation avec les ingénieurs conseil du projet, les activités du Consultant comprennent, à titre non limitatif, ce qui suit :

- Appui technique au Coordonnateur dans la gestion du projet durant la préparation et la réalisation des travaux ;
- Contribution à l'élaboration des plans de travail annuels, des budgets et des rapports d'avancement du projet ;
- Appui au Coordonnateur pour la préparation des missions de supervision de la Banque Mondiale, et des réunions du comité de pilo-

tage ;

- Examen des documents techniques et contrôle des aspects techniques, pour tous les dossiers techniques transmis par l'ingénieur conseil et par l'entreprise des travaux ;
- Vérification de la prise en compte de tous les aspects techniques et des normes dans le dossier d'appel d'offres et les contrats ;
- Suivi de la conformité du déroulement des activités et travaux par rapport au plan prévu et approuvé ;

2. Profil et qualification du Consultant

Cette mission nécessite un Consultant individuel répondant au profil ci-après :

- Etudes supérieures de niveau Ingénieur en génie électrique, électromécanique ou énergétique.
- Une formation de niveau ingénieur dans le domaine de l'énergie photovoltaïque et si possible dans l'intégration de système et le contrôle à distance.
- Une expérience professionnelle dans la gestion de projets d'infrastructures dont :
 - Connaissance dans l'analyse de réseaux et des logiciels de simulation de réseaux électriques
 - Expérience professionnelle dans la gestion et la conduite de projets sous financement des bailleurs de fonds institutionnels
 - Maîtrise des outils informatiques (MS Word, Excel, Powerpoint, Réseau Internet)

- Aptitude à travailler en milieu multiculturel, avec une équipe pluridisciplinaire, en situation complexe, avec l'exigence de visite des sites et de respect des délais
- Aptitude à travailler en équipe et dans un environnement international
- Sens de responsabilité et de confidentialité
- Logique, organisé, méthodique, dynamique et proactif
- Capacités de rédaction et de communication en français

Les candidatures féminines remplissant les conditions sont vivement encouragées

Le français sera la langue de référence pour la réalisation de l'ensemble des activités prévues dans le cadre de cette mission.

3. Localisation du poste, durée du contrat et installation

Le poste sera basé dans les locaux dédiés au projet à Moroni aux Comores.

4. Durée du Contrat

Le premier contrat sera d'une durée de 12 mois, assortie d'une période d'essai de 6 mois maximum. Si à l'issue de cette période, l'évaluation des performances est satisfaisante, le contrat sera d'un an renouvelable selon les résultats de l'évaluation annuelle des performances.

5. Constitution du dossier

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de motivation adressée au

Coordonnateur de l'Agence d'exécution du projet (AEP) ;

- Un curriculum-vitae actualisé ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle ;
- Une lettre d'engagement à déclarer tout conflit d'intérêt avant l'entrée en fonction ;
- Une copie de la Carte nationale d'Identité ou Passeport.

Bien plus, le candidat devra avoir un casier judiciaire vierge et ne devra pas avoir été révoqué de la Fonction Publique, de la Magistrature ou d'un organisme parapublic ou privé. Des renseignements complémentaires en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste pourraient être vérifiés ultérieurement.

Les dossiers de candidature adressés sous pli fermé au Coordinateur de l'Agence d'Exécution du Projet seront déposés au Secrétariat de l'AEP, sur la route de Salimani, Moroni, Union des Comores.

6. Condition d'emploi

• L'expert technique sera une personne physique et individuelle rattaché à l'Agence d'exécution du Projet ;

• C'est un poste individuel à temps plein ;
L'Expert technique est appelé à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui est assignée.

CENTRE TECHNIQUE DE MITSAMIHULI

Lancement des travaux avant la fin de ce mois !

C'est le projet phare de la présidence du président Saïd Ali Saïd Athouman. Il a fallu quatre ans de négociation avec la FIFA pour aboutir au financement de la plus grande infrastructure sportive jamais financé par la FIFA aux Comores. Engagée dans un processus de développement des infrastructures, la Fédération de Football des Comores veut passer dans une autre dimension avec le lancement des travaux de ce nouveau centre.

C'est une information qui n'est pas encore publique, le lancement des travaux de rénovation et d'extension du futur centre technique de Mitsamihuli doit être lancé avant la fin de ce mois de juillet. « C'est imminent, dans moins de deux semaines nous devons lancer les travaux pour la réhabilitation et l'extension du centre de Mitsamihuli », nous a confié une source au sein de la fédération.

Moins de cinq (05) mois avant les élections (décembre), le lancement de ces travaux est une aubaine pour le comité exécutif qui avait fait de cette réhabilitation une priorité de leur présidence.

Financé par la FIFA à travers le programme de développement FIFA FORWARD, ce projet va permettre à la FFC et au pays de bénéficier d'une infrastructure de haute qualité avec des innovations dignes des plus grands centres techniques mondiaux. Un terrain de football, des salles de conférence et de sports, une capacité d'accueil de deux équipes complètes, un terrain de basket et d'autres structures qui vont permettre aux bénéficiaires d'avoir tout le confort d'un tel bâtiment.

Selon des confidences, ce projet peut atteindre jusqu'à 1 000 000 000 kmf soit au moins deux millions cinq cents mille dollars américains. Confié à la Société de Production de Matériaux et de Construction (SCPMC), les travaux sont censés



durer 18 mois à compter de la date de pose de la première pierre. « Nous voulons faire de ce lancement, un évènement grandiose qui va mobiliser (présidence, gouvernement, gouvernorat, la commune de Mitsamihuli...) toutes les âmes de bonnes volontés », a poursuivi notre source. En même temps au lancement du méga projet, la Fédération

s'apprête à recevoir les fonds pour la réhabilitation des stades de Moroni, Hombo et El-Hadj Matoir. « A Moroni, les travaux vont consister en la rénovation de la tribune centrale, alors qu'à Mutsamudu en plus de la tribune centrale, nous allons changer carrément la pelouse et à El-Hadj Matoir, ca sera la construction des vestiaires et des petits gradins ».

Cette autre partie des travaux est sous financement FIFA à travers la FIFA Foundation. Ces travaux sont à n'en pas douter, un bouffée d'oxygène pour les amateurs de football qui n'en demandent moins pour permettre la bonne pratique de leur sport.

Imtaz



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTRE DES TRANSPORTS MARITIME ET AERIEN

PROJET INTERCONNECTIVITE MARITIME DES COMORES

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) INGENIEUR (E) EN GENIE CIVIL

Date de l'avis : 18 juillet 2024

1. Présentation du projet

L'Union des Comores a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet Inter Connectivité Maritimes des Comores, et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour le recrutement d'un responsable en charge des infrastructures. Ce contrat sera exécuté conformément au règlement de passation des marchés de la Banque mondiale.

Une Unité de Gestion du Projet (UGP) est mise en place pour suivre la mise en œuvre des activités du projet et le responsable en charge des infrastructures est un consultant avec des responsabilités permanent, et en plein temps.

2. Rôles et taches de l'ingénieur en Génie Civil

a) Description du poste

L'ingénieur en génie civil, Responsable en infrastructures maritimes et portuaires, travaillera en étroite collaboration avec les autres responsables de l'UGP. Le Responsable en Infrastructures Maritimes et Portuaires rendra compte de toutes ses activités au Chef de Projet.

b) Les tâches et responsabilités de l'ingénieur en Génie Civil :

L'ingénieur en Génie Civil, Responsable en infrastructures maritimes et portuaires sera chargé de :

*Tous les aspects liés aux infrastructures de génie civil du projet Connectivité Inter-Iles des Comores. Et sans que cette liste ne soit limitative, ces aspects concernent l'acquisition et l'analyse de données (Houle, marée, levés topographiques, sondages bathymé-

triques, sondages géotechniques, etc.) les études (de digues à talus, d'ouvrages d'accostage, de route, de bâtiment, d'adduction d'eau potable, d'assainissement, de gain de terrain par remblai ou dragage, de pavage, d'éclairage public, etc.) ;

* De la rédaction des clauses techniques des différents dossiers de consultation des consultants ou des entreprises ;

3. Profil requis :

- Être de nationalité comorienne ;
- Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur en génie civil de niveau minimum BAC+4 ou d'un diplôme universitaire équivalent dans les domaines de génie civil suivant :
 - Infrastructures maritimes et portuaires (Digues à talus et ouvrages d'accostage, etc.)
 - Infrastructures routières (Construction de routes neuves et entretien, ouvrages de franchissement, etc.)
 - Bâtiment.
- Une expérience professionnelle avérée et confirmée d'au moins quatre (4) ans ;
- Maîtrise des outils informatiques et les logiciels de bureautique : Word, Excel, Powerpoint, etc ;
- Avoir une connaissance parfaite du français ;

4. Les Atouts

* Avoir reçu une formation en hydraulique maritime (Houle, Marée, etc.) et en travaux maritimes (Aménagements portuaires, digues de protection des passes maritimes, ouvrages d'accostage, dragage, etc.)

* Disposer d'une expérience d'au moins deux (2) ans dans un bureau d'étude, dans une mission de contrôle ou une entreprise de

travaux dans les études et travaux maritimes et/ou portuaires serait un atout considérable ;

* Maîtrise des logiciels de conception et de dessin Autocad, Archicad, etc.

5. Durée du contrat

Le contrat du responsable en infrastructure est d'une année renouvelable en fonction des résultats atteints durant les six (6) mois d'essais, constatés par le coordinateur du projet.

6. Constitution et dépôt des dossiers de candidature

Les candidats intéressés doivent envoyer:

- Un Curriculum Vitae daté, actualisé et signé. Le CV doit être assez détaillé afin de permettre son examen d'une part, et, d'autre part, de mettre en exergue les compétences et les expériences recherchées du candidat ;
- Une lettre de motivation adressée au Coordinateur du Projet Inter Connectivité Maritime des Comores ;
- Une copie du diplôme certifiée conforme à l'original et des attestations ou certificats de spécialisation dans les centres d'intérêt du PICMC ;
- Un extrait du casier judiciaire datant de moins de six (6) mois ;
- Un certificat récent d'aptitude physique délivré par un médecin datant de moins de six (6) mois ;
- Trois références professionnelles et leurs contacts.

7. L'Unité de Gestion du Projet invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les

informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Lettre de manifestation d'intérêt et de motivation, Curriculum Vitae, Références professionnelles et détails sur des prestations similaires, etc.).

8. Les termes de références sont disponibles et peuvent être demandés à l'adresse ci-dessous, en version électronique.

9. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes aux procédures spécifiées dans le Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (Cinquième version Septembre-2023 « Sélection de Consultants Individuels (SCI) »).

10. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et obtenir les termes des références à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 08 heures 30 min à 16 heures (heure locale de Moroni – Union des Comores) du lundi au vendredi.

11. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par email, aux adresses mentionnées ci-dessous **au plus tard le jeudi 01 Août 2024 à 16 heures (heure locale de Moroni – Union des Comores)** ; adressé à Monsieur le Coordonnateur du Projet PICMC « Manifestation d'intérêt N°2024/02/PICMC/ intitulé du poste »

12. Projet Inter Connectivité Maritime des Comores - Moroni Coulée – Route Garage Mrikao - Tél : +269-733-21-63- Email : connectivitecomoros@gmail.com copie à rpm.connectivitecomoros@gmail.com.